

Réussir l'implantation des nouvelles prairies

Implantées pour plusieurs années, les prairies multi-espèces permettent de satisfaire les besoins des animaux tout en réduisant les coûts de production. Mais avec un coût de semences élevé et des espèces d'installation plus délicates qu'un ray-grass italien, il faut mettre toutes les chances de son côté pour réussir l'implantation. Quelques conseils.

• Choix des espèces : préférer les mélanges

Quelle que soit la durée prévue pour la prairie, il est préférable de semer un mélange d'espèces, en associant **graminées et légumineuses**, voire d'autres familles (chicorée et plantain fourragers). Plus la durée visée est importante, plus on aura intérêt à avoir un grand nombre d'espèces, et même plusieurs variétés pour une même espèce. Le coût est souvent plus élevé mais les avantages sont nombreux : fourrage plus équilibré permettant de mieux satisfaire les besoins des animaux en protéines et minéraux, ingestion plus élevée au pâturage, production mieux répartie sur l'année, meilleure résistance aux aléas climatiques, économie de fertilisation azotée...

Le choix des espèces dépend d'abord de la durée visée pour la prairie : les espèces lentes à s'implanter (fétuques, fléoles, pâturin des prés...) ont peu d'intérêt pour des prairies de moins de 3-4 ans. Inversement, si on vise une durée supérieure à 3 ans les espèces d'implantation rapide mais peu pérennes (ray-grass italien et hybride, trèfles violet et annuels) sont intéressantes pour améliorer la couverture du sol au démarrage et augmenter le rendement en première année, mais devront être limitées en quantité (maxi 5-6 kg au total) pour ne pas étouffer les autres espèces.

Ensuite, le choix et les proportions des différentes espèces dépendront des conditions de la parcelle (plus

ou moins séchante, humide ou pas l'hiver, acide...) et du mode d'exploitation prévu (dominante fauche ou pâture).

Pour en savoir plus sur la composition d'un mélange et le choix des espèces adaptées aux différentes situations et usages, vous pouvez télécharger des fiches techniques sur www.gers.chambre-agriculture.fr, rubrique productions&techniques > élevage > fourrage.

La plupart des semenciers et distributeurs proposent des mélanges « tout faits » pour différentes utilisations. Ils ont l'avantage de simplifier la préparation du semis, mais attention à vérifier que les espèces et leurs proportions sont adaptées à votre situation.

• Quand semer ?

La fin d'été - début d'automne est la principale période pour le semis des prairies temporaires et le resemis des prairies permanentes dégradées : la prairie aura une pleine production dès le printemps suivant. Dans la région, pour un semis à l'automne, on conseille généralement la période **entre mi-septembre et début octobre**. Plus tôt, le risque d'avoir une longue période sèche après semis est

encore élevé, plus tard, les espèces s'implantant lentement risquent de ne pas être assez développées à l'arrivée des fortes gelées : les légumineuses doivent avoir atteint au moins le stade 3 feuilles, et les graminées le stade début tallage. Attention : si vous semez des espèces avec une faible vitesse d'installation ou exigeantes en chaleur (fétuques, pâturin, fléole, trèfle blanc, lotier, luzerne...), il peut

être préférable de **reporter le semis en fin d'hiver - début de printemps (mars) plutôt que de semer trop tard**, après le 15 octobre, du moins si la parcelle n'est pas trop humide pour semer à cette période en année normale (*voir article dans le n° 1305, téléchargeable sur notre site internet*). Les semis de printemps sont aussi plus favorables aux légumineuses, plantes de jours longs.

• Technique de semis

Avant de semer ou re-semer une prairie, surtout pour une longue durée, il est utile de **corriger les défauts de fertilité du sol**, notamment une acidité excessive (pH), cas fréquent pour les brouillards s'il n'y a pas de chaulage régulier, ou une teneur trop faible en phosphore disponible, qui pénalise particulièrement les légumineuses. Profitez du travail du sol pour incorporer un **amendement calcaire**, complété par un apport de **fumier décomposé** ou un **engrais de fond** phosphaté ou phospho-potassique, surtout pour les parcelles essentiellement fauchées.

Le labour n'est généralement pas nécessaire mais peut être utile en cas de compactage du sol ou de fort salissement. Il a l'inconvénient de dégrader la portance du sol pour le pâturage. Un travail superficiel (5-10 cm) est souvent suffisant (déchaumeur à dents ou disques). La préparation du lit de semences pourra se faire à la herse rotative, en veillant à ne pas trop affiner la terre pour limiter le risque de battance. Le semis direct est possible, avec l'avantage de

limiter les levées d'adventices, mais les semoirs de grandes cultures ont souvent un écartement entre rangs trop important, à moins de pouvoir faire deux semis croisés à demi-dose.

Ensuite, les **points essentiels** pour la réussite du semis sont un **bon rattachage du sol**, avant et surtout après semis, un **semis pas trop profond** (1 cm maxi) et une **répartition maximale des graines** à la surface du sol, pour favoriser une couverture rapide laissant moins de place aux adventices et limiter la concurrence entre plantules. Ce point est particulièrement important pour les mélanges avec des espèces plus ou moins vigoureuses au démarrage.

Quelques solutions : semis avec un semoir à céréale à 12 cm d'écartement en **relevant les socs**, semis « à la volée » **en tirant les descentes du semoir** quand c'est possible (attention : la largeur de semis est souvent réduite !), semis en ligne des graminées puis semis des légumineuses à la volée...

Une dose de semis de 30 kg/ha est le plus souvent suffisante quand les

conditions de semis sont correctes, mais une dose supérieure est justifiée si le mélange comporte des espèces à grosses graines (sainfoin, bromes) ou avec des taux de pertes à la levée particulièrement élevés (pâturin des prés...).

Après semis, une **surveillance** de la parcelle est indispensable pour pouvoir intervenir rapidement en cas d'attaques de **limaces** ou de fortes levées **d'adventices**. Une fauche de nettoyage peut suffire, mais en présence de grandes quantités de vivaces (rumex...) ou d'annuelles très étouffantes (stellaire) un désherbage chimique peut être utile, même si le nombre de produits efficaces et sélectifs des légumineuses est réduit : produits à base de Bentazone (2,1 L/ha) sélectifs des trèfles blanc et violet, de la luzerne et du sanfoin, ou à base d'amidosulfuron (Gratil / Adret, 30 g/ha) si présence de jeunes rumex (sélectifs du trèfle blanc et du lotier).

Intervenir au plus tôt sur adventices peu développées, dès le stade 2 feuilles des graminées et 2 feuilles trifoliées des légumineuses.

Propositions de mélanges pour prairies multi-espèces

Espèces	sol humide l'hiver, acide (brouillards...)		sol sain (argilo-calcaire, limon sableux...)		
	Pâturage longue durée	Fauche, 3-5 ans	Pâturage longue durée	Pâturage longue durée	Fauche, 3-5 ans
Dactyle		3 kg	4 kg		4 kg
Fétuque élevée	12 kg	10 kg	10 kg	12 kg	11 kg
Fléole des prés		3 kg			
Pâturin des prés	5 kg			5 kg	
Ray-grass anglais ⁽¹⁾	5 kg		3 kg	3 kg	
Ray-grass hybride ⁽⁵⁾		4 kg			4 kg
Chicorée fourragère	0.5 kg*		0.5 kg	0.5 kg	
Plantain fourragère	3 kg*		2.5 kg	3 kg	
Lotier corniculé			3 kg	3 kg	
Luzerne ⁽⁴⁾			4 kg	5 kg	10 kg
Sainfoin simple (cosses)			20 kg		
Trèfle blanc ⁽²⁾	2.5 kg	2 kg	2 kg	2.5 kg	2 kg
Trèfle hybride	2 kg				
Trèfle violet diploïde ⁽³⁾		9 kg			2 kg
Trèfle de Micheli ⁽⁵⁾	1 kg				
Trèfle de Perse ⁽⁵⁾		2 kg			2 kg
Trèfle vésiculeux ⁽⁵⁾				1 kg	
Total kg /ha	32 kg	33 kg	49 kg	36 kg	35 kg

(1) variétés de précocité intermédiaire à ½ tardive

(2) variété type « géant » pour la fauche

(3) persiste rarement plus de 3 ans, mais est bien adapté au sursemis.

(4) la variété LUZELLE est la plus adaptée pour le pâturage

(5) espèces de «début de vie» de la prairie (d'implantation rapide mais peu pérennes)

* à éviter si le sol est très humide en hiver (faible pérennité)



Eviter les inter-rangs trop importants, qui favorisent le salissement et augmentent la compétition sur le rang.

Contact : Chambre d'Agriculture du Gers -
Pôle Elevage-aviculture - Tél. 05.62.61.77.40
www.gers.chambre-agriculture.fr

